



151

Jeudi 22 novembre 2018

A la Une

Projet de loi de finances 2019 : point d'étape, semaine 47



L'adoption du PLF 2019 en première lecture à l'Assemblée nationale le 20 novembre constitue une étape majeure du marathon parlementaire qui se poursuit désormais au Sénat (la première partie va être discutée en séance publique les 23 et 24 novembre). Réunie le 21 novembre, la commission « Finances » de France urbaine a souhaité tirer les enseignements des principales modifications que les députés ont apporté au texte, afin de mieux sérier les priorités des grandes villes, métropoles et grandes agglomérations, dans la perspective de l'adoption définitive du texte, dans désormais moins d'un mois.

Au titre des avancées, sans exhaustivité, quatre points méritent d'être relevés :



- l'élargissent aux communes du bénéfice de la suppression de la ponction DCRTTP en 2018, qui est une conséquence positive de la bataille menée par France urbaine pour annuler la ponction de 107M€ sur les groupements. Pour les communes, c'est une économie de 15M€ qui concerne notamment plusieurs villes d'Ile-de-France ;
- diverses dispositions portant sur la réforme de la dotation d'intercommunalité, relatives notamment aux seuils d'accès aux garanties de non baisse. Ces modifications contribuent globalement à améliorer le dispositif, notamment au bénéfice des communautés d'agglomération qui constituaient en quelque sorte l'angle mort du texte. Dans le délicat exercice consistant à "ajuster" au mieux les réglages de la réforme, il convient de se féliciter de la qualité du dialogue entretenu tant avec le cabinet de **Jacqueline Gourault** qu'avec la DGCL.
- la prorogation, pour un an, du flux de versement de la dotation d'intercommunalité aux établissements publics territoriaux (EPT) et, corrélativement, la suppression, pour 2019, de la dotation de soutien à l'investissement territorial (DSIT) qui est versée par la Métropole du Grand Paris (MGP) aux EPT. Ce « moratoire » sur les équilibres financiers EPT/MGP est apparu largement consensuel, tout comme l'est l'objectif visant à obtenir une réponse du gouvernement sur l'évolution du schéma institutionnel.
- les précisions apportées sur le délicat sujet de la taxe de séjour. Les députés ont témoigné d'une volonté d'amélioration des modalités de l'entrée en vigueur de l'article 45 de la LFR 2018 portant sur la généralisation de la collecte de la taxe de séjour par les plateformes électroniques de réservation. Les objectifs poursuivis convergent avec ceux visés par les amendements proposés par France urbaine : permettre le suivi et le contrôle par les collectivités et prévoir un régime de sanctions applicables aux plateformes en ligne qui ne respecteraient pas les prescriptions prévues par la loi.

A contrario, on peut notamment regretter :

- l'opposition du gouvernement à l'adoption des amendements de "sécurisation de la TEOM" qui avaient pourtant été adoptés en commissions (cf. [le courrier adressé au Premier ministre sur ce sujet](#)).
- la [suppression de la taxe sur les friches commerciales](#), découlant d'une méconnaissance de cet impôt, lequel n'est pas une « taxe à faible rendement » mais une taxe comportementale, instrument important de la boîte à outils des collectivités mobilisées dans la lutte contre la vacance commerciale.
- la modification des règles d'évaluation des valeurs locatives de certains locaux commerciaux (de type "entrepôts"). Les modifications introduites (rehaussement de 300 à 500 000 € du seuil de matériel et outillage en dessous duquel l'application de la méthode comptable est exclue, et allongement de 3 à 6 ans du dispositif de lissage des variations de la valeur locative lorsqu'elle augmente de plus de 30% consécutivement à un changement d'affectation ou à un changement de méthode d'évaluation), l'ont été sans évaluation préalable, dans l'ignorance de leurs conséquences sur les ressources des collectivités.

La correction de ces 3 trois derniers points sera donc recherchée et France urbaine proposera des amendements en conséquence.

Autre point qu'il serait important de faire partager aux parlementaires est le bien fondé d'une sortie de la DCRTTP du bloc communal des variables d'ajustement. Certes, à 15M€, le niveau de ponction sur la DCRTTP des communes est, pour 2019, très inférieur (de l'ordre de 12%) à ce qu'il aurait pu être en 2018. Mais il est étonnant de constater que les arguments qui ont convaincu le gouvernement de revenir sur son schéma initial de 2018, ne l'empêchent pas de vouloir imposer une ponction sur la DCRTTP du bloc communal au titre de 2019 (qui plus est, selon des modalités absurdes où, s'agissant des EPCI, la ponction est fonction du niveau de recettes réelles de fonctionnement alors que ce n'est pas un indicateur de richesse relative mais seulement la traduction d'un niveau relatif d'intégration intercommunale).

Et surtout, dans la perspective du débat à venir sur la refonte de la fiscalité locale, la "sortie" de la DCRTTP du bloc communal des variables d'ajustement apparaîtrait comme un gage de cohérence avec les termes du courrier que le Président de la République a adressé le 16 novembre à l'ensemble des maires : « en aucun cas, je n'aurais

accepté qu'une telle mesure (la suppression de la taxe d'habitation) réduise vos ressources. Aussi ai-je demandé au Gouvernement de veiller à ce que la suppression de cet impôt soit compensé à l'euro près ».

Contacts : [Franck Claeys](#) et [Léah Chambord](#)

[Nouvelle gouvernance du sport : l'annonce officielle](#)



Près d'un an jour pour jour après le lancement de la concertation qui visait à remodeler la gouvernance du sport, les différentes parties prenantes ont symboliquement officialisé le rapport de cette nouvelle gouvernance mardi 20 novembre dernier, à l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales (SMCL) organisée par l'AMF.

Très actives pendant la concertation, les associations représentantes des collectivités territoriales sont intervenues afin de restituer les points de convergence qui ont permis de déboucher sur une position commune. **Roselyne Bienvenu**, adjointe au maire d'Angers, première vice-présidente d'Angers Loire Métropole en charge des Sports, et co-présidente de la commission Sports de France urbaine, s'est félicitée du travail réalisé collectivement – Etat, mouvement sportif, collectivités territoriales, acteurs du monde économique –, salvateur pour donner une toute nouvelle dimension au sport, « matriciellement inscrit dans les politiques publiques ».

La place des collectivités territoriales a été reconnue, par le biais de la gouvernance partagée inscrite dans l'ADN de la future Agence nationale du sport, qui verra le jour le 1er mars 2019. Des déclinaisons territoriales se mettront également en place, afin que les acteurs sportifs régionaux puissent échanger ensemble des projets sportifs du territoire, « dispositif qui s'adapte aux réalités territoriales » selon **Jean-Paul Omeyer**, vice-président en charge des Sports de la région Grand-Est et référent Sports de Régions de France, qui a par ailleurs avancé que « sans le bloc



communal, aucun projet sportif n'est possible ». La part de financement des collectivités territoriales dans le sport est en effet conséquente. Le référent sport de l'AMF et maire de Chambly, **David Lazarus**, a rappelé en la matière que « le sport est une opportunité, un investissement, et non une charge ».

La ministre des Sports, **Roxana Maracineanu**, a clôturé cette séquence en mentionnant le poids et la place des collectivités dans le champ sportif : « c'est avec les territoires que nous relèverons les défis sportifs ».

Contact : [Sébastien Tison](#) et [Emmanuel Heyraud](#)

En ce moment à France urbaine

[Nouveau groupe de travail sur la modernisation de la fonction publique territoriale](#)

22 novembre 2018

France urbaine a réuni, le vendredi 16 novembre, les DRH et directeurs généraux autour des travaux récemment menés en matière de ressources humaines et de modernisation de la fonction publique territoriale.

Les dernières réunions avaient permis d'élaborer le [Manifeste](#) qui servi de base aux échanges dans le cadre des consultations menées par la mission Dusopt – Laurent et dans celui des différentes auditions parlementaires auxquelles a participé France urbaine (notamment [le 8 novembre](#) et [le 3 octobre](#))

Ce nouveau temps d'échange fut donc l'occasion de restituer aux participants le contenu de ces consultations et auditions et de définir collectivement la feuille de route des prochaines échéances, en phase avec la future loi sur la fonction publique attendue début 2019 et le rôle renouvelé de France urbaine au sein du conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT).

En outre, et dans le cadre d'une séquence dédiée aux différentes pistes de réforme du CNFPT, nous recevons **Vincent Potier** (directeur général du CNFPT) et **Laurent Trijoulet** (directeur de cabinet de **François Deluga**, président du CNFPT). Cette séquence a permis aux participants d'exposer les éventuels points de crispation et à la direction du CNFPT de proposer des axes d'amélioration.

Contacts : [Eloïse Foucault](#) et [Ludovic Grousset](#)

[Lancement de l'observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs](#)

22 novembre 2018

France urbaine, sollicitée au titre de ses travaux au sein de la commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, a participé à l'élaboration et au lancement, lundi 19 novembre, de l'observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs.

Fruit d'un travail mené conjointement avec Régions de France et Campus France, l'observatoire cherche à analyser le soutien apporté par les régions et les métropoles, ainsi que les grandes villes, à l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, afin d'accroître le rayonnement et l'influence de la France dans le monde.



Il cherche également à renforcer le dialogue entre les différents échelons territoriaux et l'Etat afin de trouver une plus grande efficacité de cette action dans la complémentarité des dispositifs mis en œuvre. L'observatoire a ainsi permis d'identifier les régions qui attirent le plus grand nombre d'étudiants étrangers (à savoir l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie), ainsi que les zones vers lesquelles se dirigent en priorité les étudiants en doctorat français : l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie.

Il a aussi montré que si les régions dédiaient des sommes importantes (cinq millions annuels en moyenne) à la mobilité sortante des étudiants et des chercheurs, les métropoles tendaient à valoriser les programmes d'accueil de chercheurs afin de renforcer les équipes travaillant sur les programmes de recherche identifiés comme relevant de l'intérêt métropolitain.

[Rapport à télécharger ici](#)

Contact : [David Constans-Martigny](#)

[Forum Smart City de Barcelone : l'expertise française valorisée](#)

22 novembre 2018

Dans le prolongement du pavillon France mis en place par France urbaine et Vivapolis en 2015, associant Villes et entreprises, plus d'une dizaine de collectivités et 40 de ses représentants élus et techniciens se sont mobilisés, du 13 au 15 novembre, pour la huitième édition du Smart City Expo World Congress (SCEWC) organisée à Barcelone.

Avec plus d'une centaine d'exposants présents, le SCEWC est devenu au fil du temps la principale manifestation européenne dans le domaine du numérique, rassemblant toutes les initiatives déployées en matière de smart city. Le Pavillon France, coordonné par **Business France** en partenariat avec France urbaine, a permis de présenter et valoriser les illustrations françaises de ville intelligente, en y associant les villes et les entreprises.

Cette synergie public / privée, indispensable pour garantir la réussite des projets territoriaux et favoriser la promotion de la ville intelligente française à l'international, a permis de mettre l'accent sur de nombreuses démarches innovantes, à l'instar de l'éclairage intelligent (« The smart lighting controller », **Toulouse Métropole**), de la gestion et l'appropriation des données par les citoyens (projet « GREAT », **Grenoble-Alpes métropole**), ou encore de la valorisation des lieux consacrés à l'innovation (TUBA, **Métropole de Lyon**).

La plus-value des initiatives françaises réside dans le développement des projets en lien avec l'ADN du territoire, son histoire, sa géographie, son expression. La **Communauté d'Agglomération du Havre (CODAH)** a présenté sa démarche « Smart Port city », qui entend faire du port du Havre la « ville-port » de demain (Accroître la performance de l'économie logistique et portuaire à travers l'usage de solutions technologiques innovantes, nouveaux usages et services urbains, etc.). La **Métropole Nice Côte-d'Azur** a quant à elle valorisé son projet « Smart Destination », développement et expérimentation d'outils visant à promouvoir un tourisme régional et transfrontalier, en partenariat notamment avec la Toscane et la Sardaigne.

La coordination proposée par France urbaine a permis aux collectivités, outre la gratuité à l'événement, de disposer de différents temps-forts et d'animations. Une visite a ainsi été programmée avec les services des relations internationales de la ville de Barcelone, notamment afin de faire connaître le projet « @22 », illustration d'une démarche de renouvellement urbain à l'échelle d'un vaste quartier, qui concentre des laboratoires de transformation publique, espaces de co-working, et réappropriation par les piétons de l'espace urbain. Un temps organisé avec le directeur du numérique de la ville de Barcelone a également permis de découvrir la stratégie d'ensemble de la smart city et de ses principales déclinaisons.



France urbaine se félicite du partenariat avec Business France et de la coordination commune, qui a permis de placer de manière légitime les territoires et les entreprises au cœur du dispositif de valorisation. Une collaboration par ailleurs appréciée lors de temps protocolaires, par les visites d'Yves Saint-Geours, ambassadeur de France en Espagne, ou encore d'**Alain Juppé**, maire de Bordeaux, président de Bordeaux Métropole.

France urbaine et Business France souhaitent pérenniser cette collaboration, afin de renforcer l'attractivité des villes et entreprises françaises. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !

Contact : [Kader Makhlouf](#) et [Sébastien Tison](#)

Act'Urbaines

[Convergences lors du débat Finances locales du 101ème Congrès des maires](#)

22 novembre 2018



Le traditionnel débat du 101e Congrès des Maires sur les finances locales s'est tenu le jeudi 22 novembre matin. Olivier Carré, co-président de la commission Finances de France urbaine, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole, a participé à cette table ronde, intitulée « la remise en cause de l'autonomie financière est-elle inéluctable ? ». Parmi les « propositions de l'AMF » en matière financière regroupées sous 4 en-têtes (réduction du déficit de l'Etat, liberté de gestion, fiscalité, et dotations), certaines rejoignent les analyses de France urbaine.

La demande de « Globalisation des dotations d'investissement et versement des crédits votés par le législateur » en constitue une première illustration. En écho au débat sur le fléchage de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) sur des priorités d'Etat, lesquelles ne recoupent pas forcément les priorités locales sur lesquelles les électeurs se sont exprimées en 2014, Philippe Laurent, président de la commission des finances de l'AMF, a opportunément rappelé que la globalisation était une des grandes conquêtes de la décentralisation des années 1980, conquête que l'Etat avait grignotée ces dernières années.

La réalité des engagements est une autre problématique récurrente avec la DSIL – tout comme d'ailleurs avec la dotation politique de la ville (DPV). Les documents annexes aux lois de finances (cités par le président et le rapporteur de la commission) montrent que s'agissant de la DSIL millésimée 2017, les autorisations



d'engagement (c'est-à-dire ce qui figure dans les traditionnels « tableaux des concours financiers de l'Etat ») s'élevaient à 600 M€ alors que les crédits de paiement ne s'élevaient qu'à 29% de ce montant. Une double conclusion s'impose : les « vraies » dotations de l'Etat doivent être globales et doivent correspondre à des « prélèvements sur recettes » (PSR), ce qu'est d'ailleurs la DGF où les sommes effectivement versées correspondent bien à celles discutées en lois de finances.

Second sujet de convergence : « modifier l'article 3 de la loi organique du 29 juillet 2004 » afin que la notion d'autonomie inscrite dans la constitution, cesse de souffrir de l'ambiguïté rédactionnelle de la loi organique. En effet, en l'état, l'amalgame opéré par cet article conduit à ce que l'autonomie financière d'une collectivité puisse apparaître comme croissante alors même que son autonomie fiscale se réduit. Christophe Jerretie, député de la Corrèze et co-auteur d'une mission flash sur l'autonomie financière, a saisi l'opportunité de la tribune de l'AMF pour opportunément rappeler à ses collègues élus la nécessité de gagner la bataille de l'autonomie fiscale à l'occasion de la relance du débat législatif sur la réforme constitutionnelle, débat qui est annoncé pour janvier prochain. Et Philippe Laurent d'appuyer le propos : « Il n'y a pas de décentralisation s'il n'y a pas de consolidation de l'autonomie fiscale ».

Du débat sur l'autonomie fiscale au débat sur la refonte de la fiscalité locale, le pas est aisément franchi.

Olivier Carré, maire d'Orléans, président d'Orléans Métropole et co-président de la commission Finances de France urbaine a opportunément rappelé que l'impôt était consubstantiel de la démocratie. En substance, « si l'on supprime le lien fiscal, on supprime le lien social ». D'où le paradoxe actuel où, d'un côté, on observe que le citoyen local demande de plus en plus d'être co-constructeur de la ville et d'être plus fortement impliqué dans la définition des services publics locaux et, d'un autre côté, on prend (du fait de la réduction des contribuables locaux aux seuls propriétaires que va entraîner la disparition de la taxe d'habitation) le risque d'une très forte dilution du lien entre le citoyen local et l'impôt local.

[Enquête de lectorat](#)

15 novembre 2018

Pour le numéro 150 de TERRITOIRES Urbains, la lettre d'information hebdomadaire de France urbaine, nous vous proposons un questionnaire de satisfaction afin de recueillir vos avis et votre ressenti sur la lettre et le site



**Votre avis
nous intéresse !**

de France urbaine. Cela ne vous prendra qu'une dizaine de minutes pour répondre aux questions. Vos réponses et remarques nous permettront d'adapter à vos besoins et vos attentes la nouvelle formule de la Newsletter qui verra le jour avec le nouveau site d'ici la fin de l'année.

Par avance, merci !

[Lien vers le questionnaire ici](#)

[Contactez la rédaction de TERRITOIRES Urbains](#)

[Semaine de la chaleur renouvelable](#)

20 novembre 2018



Vous êtes un maître d'ouvrage public ou privé?, un responsable de collectivité locale, une entreprise, un prescripteur, architecte, bureau d'études, etc. Vous vous interrogez sur les atouts et la compétitivité des énergies renouvelables productrices de chaleur ?

Peu coûteuses, respectueuses de leur environnement, peu dépendantes des fluctuations des prix des énergies fossiles, créatrices d'emplois, valorisant des ressources locales, moteurs de territoires à énergie positive, facteurs de développement industriel, leviers de la lutte contre la précarité énergétique grâce à leurs coûts faibles et stables, les énergies renouvelables thermiques offrent une gamme multiple de solutions et de technologies, qui se trouvent forcément près de chez vous : bois-énergie, géothermie, chaleur de récupération, chaleur solaire, gaz renouvelables.

Rendez-vous le 4 et 5 décembre 2018 au Forum des images à Paris à la Semaine de la chaleur renouvelable.

[programme et inscription sur le site de l'événement](#)

[15e Forum National des Interconnectés à Lyon](#)

13 novembre 2018

France urbaine, association fondatrice du Réseau des Territoires Innovants et partenaire des Interconnectés, a le plaisir de vous informer de la tenue du 15e Forum National des Interconnectés, les 4 et 5 décembre à



l'hippodrome de Lyon, Carré de Soie.

Rendez-vous incontournable des collectivités territoriales, le Forum réunira plus de 900 participants pour deux jours d'échanges et de mise en lumière des territoires qui expérimentent et engagent la transformation numérique.

Le programme propose d'explorer ces usages innovants dans le cadre de conférences et ateliers autour de 4 axes stratégiques : société numérique, innovation publique, data territoriale et smart city. Des formats adaptés vous sont proposés : parcours défricheur pour accéder à la bonne information et découvrir les bonnes pratiques et le parcours expert pour alimenter sa vision stratégique et ouvrir de nouveaux champs d'action.

Programme et informations sur <http://forum.interconnectes.fr>

[Forum Smart City La Tribune](#)

13 novembre 2018



France urbaine est partenaire des Forums Smart City de La Tribune, dont la prochaine édition aura lieu à l'Hôtel de ville de Paris les 27 et 28 novembre prochain.

Pour mémoire, Les forums smart city de La Tribune s'attachent à réfléchir aux nouveaux modèles économiques, aux nouvelles pratiques, aux mutations des relations entre les différents acteurs publics et privés dans les territoires, aux enjeux qu'implique la transformation urbaine, à l'impact de la révolution digitale sur la ville. Des forums de référence qui se veulent les lieux de rencontres uniques entre entrepreneurs, ingénieurs, décideurs, intellectuels, grandes entreprises et startups, collectivités locales, citoyens, responsables politiques et la nouvelle génération.

Informations et inscription: <https://evenement.latribune.fr/smartcity-paris-2018/>

[Colloque finances locales franciliennes du 18 septembre : Synthèse des débats disponible](#)

22 novembre 2018

Le 18 septembre dernier se tenait un colloque sur les finances locales franciliennes organisé par le Forum métropolitain du Grand Paris, en partenariat avec France urbaine.

Une [synthèse regroupant les réflexions de cette journée](#) est disponible, elle explique succinctement les éléments



essentiels pour comprendre la refonte de la fiscalité locale et plus globalement les synergies entre les métropoles françaises et donne à voir les débats et les problématiques soulevées lors de ce colloque.

Un [verbatim regroupant tous les échanges des 3 tables rondes](#) de ce colloque (L'impact de la refonte fiscalité locale sur les collectivités – L'évolution et les enjeux des finances locales franciliennes en vue du projet de loi de finances 2019 – A la recherche d'équilibres vertueux entre l'agglomération francilienne et les autres métropoles) est également accessible.

Les documents sont téléchargeables sur le site du Forum métropolitain du Grand Paris :

- [la synthèse](#)

- [les verbatims](#)

Agenda

04 décembre 2018

[Commission Numérique, le 4 décembre à Lyon](#)

05 décembre 2018

[Conseil d'Administration du 5 décembre 2018](#)

05 décembre 2018

[Commission Développement durable et Transition énergétique de 14h à 17h le 5 décembre](#)

12 décembre 2018

[Commission Education, le 12 décembre à Bordeaux](#)

18 décembre 2018

[Commission Tourisme, le 18 décembre 2018](#)

23 janvier 2019

[Voeux de France urbaine, le 23 janvier 2019](#)

30 janvier 2019

[Commission Finances, le 30 janvier 2019](#)

06 février 2019

[Conseil d'administration, le 6 février 2019](#)

06 février 2019

[Commission commune France urbaine/AdCF/FNAU, urbanisme, logement, mobilités, le 6 février 2019](#)

06 février 2019

[Commission Education, le 6 février 2019](#)

07 février 2019

[Commission stratégies alimentaires territoriales, le 7 février 2019](#)

12 février 2019

[Commission Développement économique](#)

28 mars 2019 - 29 mars 2019

[Journées Nationales de France urbaine à Toulouse](#)

03 avril 2019

[Commission Education, le 3 avril 2019](#)

14 mai 2019

[Commission Finances, le 14 mai 2019](#)

22 mai 2019

[Commission Education, le 22 mai 2019](#)



25 juin 2019

[3èmes Rencontres finances publiques - Paris](#)

05 juillet 2019

[L'intercommunalité en dialogue\(s\) à Nancy](#)

18 septembre 2019

[19ème Conférence des Villes](#)

Directeur de la Publication : Olivier Landel

Territoires urbains : une publication du Pôle communication-Information

France urbaine - 22, rue Joubert – 75009 Paris www.franceurbaine.org

URL source: <http://oldfu.inexine.net/publications/territoires-urbains/territoires-urbains-ndeg151-lettre-hebdomadaire-france-urbaine>